

FORMATION CERTIFIANTE SUR LA PRATIQUE DE LA MEDIATION DANS L'ESPACE OHADA

L'Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) organise une session de formation certifiante sur le thème : « Pratique de la médiation dans l'espace OHADA » du 14 au 18 mai 2018 à Abidjan au siège de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) en Côte d'Ivoire.

Veuillez trouver ci-après les informations détaillées relatives à ladite session :

Formateurs :

- **Maître Elvire VIGNON**, Avocate honoraire. Arbitre. Médiatrice
- **Maître Olivier CUPERLIER**, Avocat au Barreau de Paris. Arbitre. Médiateur
- **Maître Marie-Pascal KOUASSI ADEH**, Avocat au Barreau de Côte d'Ivoire. Médiatrice

Public cible : Médiateurs, arbitres, gestionnaires de centres d'arbitrage et de médiation, magistrats, avocats, notaires, huissiers de justice, mandataires judiciaires, juristes d'entreprise et de banque, experts-comptables, managers, opérateurs économiques, universitaires, et toute autre personne intéressée.

Dates : 14 au 18 mai 2018 (05 jours)

Coût : 400. 000 FCFA

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- ✓ remplir et envoyer le formulaire d'inscription à l'ERSUMA ;
- ✓ verser les frais de formation

Une réduction de 10% est accordée par groupe d'au moins trois (03) inscriptions.

Les étudiants et doctorants désireux de prendre part à ces deux sessions bénéficient d'une réduction de 40% sur le montant des frais de formation sous réserve de prouver leur statut en adressant, par courriel à ersuma@ohada.org une demande à Monsieur le Directeur Général de l'ERSUMA accompagnée de la copie scannée de l'attestation d'inscription.

Les frais de formation couvrent les supports et matériel pédagogiques, les pauses café et déjeuner pendant les jours de formation. **Les frais de voyage, d'hébergement et autres frais de restauration sont à la charge du participant.**

Pour toute information relative aux lieux d'hébergement conseillés, veuillez nous contacter.

Les personnes intéressées par ces sessions et résidant en Côte d'Ivoire, peuvent directement se rapprocher de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) pour toute inscription. La CCJA est située à Abidjan, Plateau, Avenue Dr JAMOT, Angle Boulevard CARDE.

Ci-joints les formulaires d'inscription à titre individuel/organisation ou entreprise aux sessions.

Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA)
Tél : +229 20245804/97970537/95403190
E-mail : ersuma@ohada.org
olory-togbe.ersuma@ohada.org

Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA)
Tél : +225 07444195/07912470
E-mail : ccja@ohada.org
adjoumani.ccja@ohada.org

« L'ERSUMA, pour une règle de droit effective, efficace et efficiente »